

LES ENGAGEMENTS DE L'OFFICIEL

Le QUOTIDIEN s'engage à mettre à disposition des adhérents – en fonction des métiers déclarés par ces derniers et à jour de leur cotisation syndicale annuelle, la plateforme www.officiel-demat.re et plus précisément le site www.officiel.re pour la consultation de la liste exhaustive quotidienne des marchés publics publiés sur l'ensemble de la presse locale et les sites nationaux de veille ainsi que la mise en place de la surveillance mail au bénéfice de ces adhérents.

Chaque adhérent peut ainsi accéder au site www.officiel.re en utilisant un code d'accès qu'il aura préalablement défini lors de son inscription.

Le tarif, comprenant l'accès au site pour les adhérents de la CAPEB et la surveillance mail incluse, est défini comme suit :

Années	Prestations	Coût réel en € (HT)	Coût pour les adhérents en € (HT)	% de réduction
1 ^{ère} année	Abonnement & surveillance e-mail par métier	221.20	221.20	0%
2 ^{ème} année	Abonnement & surveillance e-mail par métier	341.20	221.20	35.17%
3 ^{ème} année	Abonnement & surveillance e-mail par métier	341.20	221.20	35.17%
Sur 3 ans		903.60	663.60	26.56%

Pour éviter une application discriminatoire de la présente convention entre les adhérents, ceux qui, au jour de l'entrée en vigueur du partenariat, sont sous le régime du coût réel, pourront avoir accès au tarif adhérent à la condition qu'ils en fassent la demande auprès du QUOTIDIEN dans les trois mois qui suivent la date de signature dudit accord.

Le paiement pourra s'effectuer en deux fois par chèque dans un délai maximum de 60 jours.

Pour tout abonnement effectué, l'Officiel de La Réunion s'engage à :

- Accompagner l'adhérent dans la création de son compte sur www.officiel.re et si besoin une aide supplémentaire avec prise de rendez-vous chez l'adhérent maximum 2 fois par an. Au-delà, la prestation sera facturée à hauteur de trente euros (30.00 €) TTC.
- Aider au paramétrage de la surveillance e-mail (liste des alertes qui ciblera chaque jour les annonces que l'adhérent souhaite recevoir par mail) et à la définition d'une liste de mots clefs qui appartient au secteur d'activité de l'entreprise.
- Renseigner et conseiller l'adhérent sur les informations du contenu de l'offre de marché public dans la mesure du possible.

Les adhérents de la CAPEB disposeront également des fonctionnalités proposées sur www.officiel-demat.re telle que : la salle des marchés, la signature électronique.